

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 JANVIER 2023**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 25/01/2023, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Nawel SACI à Andrée LIGONNET, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Géraldine LAVIELLE à Mathieu GAGET

Absents : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA, Fabienne ALPHONSINE, Patrice SAUMON.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

DELIB 2023.01.25.7

**OBJET : Rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Tharabie :
avenant n°1**

Monsieur Christian BRAYER, conseiller municipal délégué à la commande publique, informe les membres du Conseil Municipal que par délibération n° 2022.09.19.6 du 19 septembre 2022, un marché de travaux dans le cadre du marché de la Rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Tharabie, a été attribué pour un montant initial s'élevant à 423 928, 02 € HT (soit 508 713.62 € TTC), à l'entreprise Parcs et Sports.

Au vu des dégradations qui ont lieu aux alentours et afin de sécuriser le site, il s'avère nécessaire de réaliser les travaux supplémentaires suivants : dépose du grillage existant de 1.80 m et pose d'un nouveau grillage d'une hauteur de 2.20m, de 2 portails et 2 portillons.

Le montant total de l'avenant n° 1 au contrat est fixé à 58 761.70 € HT soit 70 514.04 € TTC.

Le montant du contrat est donc porté à 482 689,72 € HT soit 579 227,66 € TTC.

La plus-value s'élève à 13.86 % du contrat initial.

Les crédits supplémentaires sont inscrits au budget 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de Rénovation du terrain de football en gazon synthétique au stade Tharabie, dont le titulaire est l'entreprise Parcs et Sports.**

- **AUTORISE Monsieur le maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 25/01/2023

Publication et transmission en sous préfecture le 30 janvier 202330/01/2023

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20230125-lmc111661-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.